



ZHI ROU JIA
Formation en TAI JI QUAN – NEI JIA QUAN

DOSSIER D'INSCRIPTION

Informations personnelles _____

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Fax : E.mail :

Date de naissance :

Diplômes Taiji Quan ou autre (éventuellement) :

Licence fédérale (préciser la fédération) : n°

1ère inscription À ZHI ROU JIA : oui non

Comment avez-vous connu notre formation en Taiji Quan – Niejia Quan ? _____

.....
.....

Informations concernant votre pratique du Taiji Quan ou Niejia Quan ? _____

Depuis combien de temps le pratiquez-vous ?

A quel rythme ?

Quels ont été vos professeurs ?

Quels Qi Gong avez-vous étudiés ?

Enseignez-vous le Taiji Quan ? Si oui, depuis combien de temps ?

Pratiquez-vous d'autres disciplines martiales chinoises ? Lesquelles ?

.....
.....

Pratiquez-vous d'autres disciplines ? Lesquelles ?

.....

Information concernant votre motivation

Quelle est votre motivation en souhaitant vous inscrire à cette formation en Taiji Quan – Niejia Quan ?

(Merci de joindre une feuille de motivation)

CONDITIONS

INSCRIPTION – PARTICIPATION

La formation se déroule sur deux ou trois années au choix du participant.

Le candidat s'engage, dès le dépôt du dossier d'inscription, à s'acquitter des sommes demandées au titre des séminaires auxquels il s'est inscrit en joignant :

- Pour les indépendants, un chèque par séminaire du montant correspondant. Ce chèque sera encaissé un mois avant le dit séminaire. *En cas de difficultés financières, la situation sera étudiée individuellement.*
- Pour les organismes de formation, un seul chèque du montant de l'ensemble des séminaires choisis. Il sera encaissé en début de saison fédérale, un mois avant le premier séminaire. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de ZHI ROU JIA.

Les inscriptions se renouvellent au début de chaque nouvelle année, soit avant le 31 août de l'année en cours.

En cas de perte de chéquier et si une opposition est faite sur les chèques remis, ces derniers seront aussitôt remplacés par le stagiaire afin de continuer à remplir l'engagement présentement signé.

L'inscription n'est effective que lorsque le dossier est complet.

ANNULATIONS

- *Du fait de l'organisateur:* En cas d'annulation de la formation, toutes les sommes versées, y compris les frais de dossier, seront remboursées. En cas d'annulation du stage, l'organisateur s'engage à proposer une date de remplacement dans le trimestre suivant.
- *Du fait du stagiaire:* Elles doivent intervenir 30 jours au minimum avant le premier stage de l'année en cours et être motivées par un cas de force majeure pour pouvoir donner lieu au remboursement de toutes les sommes versées au titre de l'inscription, à l'exception des frais de dossier. En cas d'abandon de la formation en cours d'année, aucun remboursement ne sera effectué quand aux inscriptions sur les séminaires choisis. En cas d'absence à un stage, il appartient au stagiaire de le rattraper l'année suivante ou dans l'année en cours dans l'un des autres lieux où la formation se déroule.

Engagement

Je, soussigné(e),, déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription (cadre ci-dessus) et de participation la formation en Taiji Quan – Neijia Quan et m'engage à en respecter les termes.

Fait à, le

(Signature précédée de la mention "Lu et approuvé")